

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

Affiché le 10/11/2015

Elaboration du PLU : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les projets de la Commune

Le projet de « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD) issu du Conseil Municipal du 5 octobre 2015, a été complété d'une représentation graphique et a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal. Ce sujet fera l'objet de la Lettre d'Information n°4 qui sera diffusée à l'ensemble des habitants prochainement. La réunion publique prévue le 16 décembre 2015 à 19h au Clos Chevallier sera également consacrée à ce thème. Le PADD est porté à la concertation du public en Mairie au dossier de concertation consultable aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie.

Tarifs des bouées communales pour l'année 2016

Le Conseil Municipal a fixé à 1 340€ pour les contribuables de la Commune et 2 316€ pour les personnes extérieures à la Commune (non contribuables) les tarifs des bouées communales pour l'année 2016.

Mise à jour du guide des marchés publics

Le décret n°2015-1163 du 20 septembre 2015 a relevé les seuils de dispense de procédure de 15.000€ à 25.000€ HT. Le guide des procédures internes de la Commune a été modifié en conséquence.

Adhésion 2016 au CAUE

Chaque année, la Commune adhère au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement afin d'accompagner la croissance urbaine tout en ménageant la qualité du cadre de vie. Le Conseil Municipal a renouvelé son adhésion au CAUE pour l'année 2016.

Déclaration d'intention d'aliéner parcelles AH138, AH461, AH462, AH463

Suite à la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 22/10/2015, concernant les parcelles ci-dessus, le Conseil Municipal a renoncé au droit de préemption urbain ainsi qu'au droit de préemption par substitution du département au titre des Espaces Naturels Sensibles, ouverts à la Commune de Menthon Saint Bernard lors de la vente pour l'acquisition du bien ci-dessus au prix de 14.500.000€ + 600.000€ de commission.

Déclaration d'intention d'aliéner parcelles AH129, AH476

Suite à la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 22/10/2015, concernant les parcelles ci-dessus, le Conseil Municipal a renoncé au droit de préemption urbain ainsi qu'au droit de préemption par substitution du département au titre des Espaces Naturels Sensibles, ouverts à la Commune de Menthon Saint Bernard lors de la vente pour l'acquisition du bien ci-dessus au prix de 5.000.000€ + 600.000€ de commission.

Proposition de travaux au Chalet du Port

Les gérants du Chalet du Port demandent l'autorisation d'effectuer, à leur charge, certains travaux d'aménagements intérieurs (carrelage, peinture, sanitaires...). En contrepartie, ils sollicitent de la mairie la reprise par la Commune de l'amortissement restant du si la gérance n'est pas poursuivie à la fin du bail actuel soit après la saison 2017. Le conseil Municipal a émis un avis favorable à cette proposition.

Condition d'attribution des titres repas aux apprentis recrutés par la Commune

Par délibération en date du 13 décembre 2010, le Conseil Municipal a mis en place le système des « titres repas » pour le personnel permanent, titulaire et stagiaire. Le Conseil Municipal a décidé d'étendre cette possibilité pour le personnel recruté en tant qu'apprenti par la Commune pendant la durée du contrat d'apprentissage effectué au sein de la Commune.

Commission d'appel d'offres du groupement de commandes Chemin des Trappes 2 : désignation du représentant de la Commune

Antoine de MENTHON, Maire et Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, 1^{ère} adjointe en charge des travaux ont respectivement été désignés membre titulaire et membre suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes des travaux du Chemin des Trappes 2.

Demande de subvention à l'Agence de l'eau pour le programme 2016, hameau de Ramponnet

Afin d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable et la défense incendie du hameau de Ramponnet, la Commune envisage de réaliser en 2016 des travaux de réfection du réseau d'eau potable dans le secteur de Ramponnet. Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Agence de l'eau au titre du programme 2016.

Aire de retournement Chemin de Beauregard

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer l'acte notarié d'échange de terrains nécessaires à la réalisation de l'aire de retournement du Chemin de Beauregard.